

### Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Siorac de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 20 septembre 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	43	Allain Tricoire- Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier -Murielle Cassier -Didier Bazinet - Yves Mahaud -Philippe Bogaert -Alfred Gonnard - Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye - Clément Lemercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave -Christine Laurent -Dominique Caillou -Catherine Esculier -Romain Perruchaud -Philippe Chotard -Christophe Rossard -Jean-Pierre Chaumette -Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche -Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca - Gérard Caignard -Fabrice Boniface -Brigitte Pourtier -Philippe Dubourg -Priça Mortier -Pierre Janailac -Edwige Badel -Régis Defraye -Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Marie-Christine Andrieux (Commune de Petit-Bersac)
Titulaires absents	15	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond -Joël Constant - Géry Denis -Gilles Mercier -Bernard Saint Martin – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet -Denis Ferrand –Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Murielle Cassier Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Duverneuil Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Edwige Badel Denis Ferrand à Pierre Janailac

**DELIBERATION N° 2024/116 : (Code Nomenclature /3.5)**

**DATE : 26 SEPTEMBRE 2024**

**RAPPORTEUR : Jean-Didier Andrieux**

**OBJET : Convention de servitude avec la société ENEDIS**

**I – CONVENTION DE PASSAGE DE LIGNE ELECTRIQUE SOUTERRAINE  
ET SES ACCESSOIRES**

Monsieur le Président indique que les travaux concernant la ligne souterraine :

**« EARL DE PIERRE LEVEE »**

réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation d'une canalisation électrique souterraine et ses accessoires sur le domaine de la Communauté de Communes.

Parcelle concernée :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
WA	151	0ha26a28ca	Puymonzac

Les droits concédés à ENEDIS sur la parcelle cadastrée Section WA Numéro 151, portent sur une bande de terrain de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 97 mètres.

La présente convention est consentie et acceptée moyennant une indemnité de dix euros (10,00 €)

**II CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE  
TRANSFORMATION DE COURANT ELECTRIQUE**

Monsieur le Président indique que les travaux concernant le poste :

**« BERTRIC ST MEARD Bouclage Ant St Meard »**

réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et ses accessoires sur le domaine de la communauté de Communes.

Parcelle concernée :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
B	308	0ha06a40ca	Les Bois de Pradaux

Les droits concédés à ENEDIS sur la parcelle cadastrée Section B Numéro 308, portent sur l'occupation d'un emplacement de 15 m<sup>2</sup>.

La présente convention est consentie et acceptée sans indemnité.

**AR Prefecture**

024-200040400-20240926-2024\_116\_1-DE  
Reçu le 08/10/2024

2024/116 du 26 septembre 2024 - CCPR

Monsieur le Président sollicite l'autorisation de l'assemblée afin de signer l'acte notarié correspondant à la servitude accordée à la société ENEDIS.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité **autorise** Monsieur le Président à signer l'acte notarié régularisant la servitude accordée à la Société ENEDIS.

Décision du Conseil Communautaire :

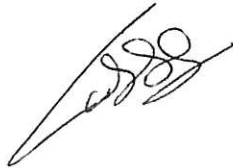
**Votes pour : 52**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

Publié le 16/10/2024

**La secrétaire de séance du 26 septembre 2024**  
**Murielle Cassier**



**Le Président de la Communauté**  
**de Communes du Périgord Ribéracois**  
**Didier Bazinet**

Signature numérique de Didier BAZINET  
PRESIDENT  
Le 07/10/2024 19:11:30